

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAÎSSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An..... 7 fr.
Six Mois..... 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

NOS LYCÉENS EN ALLEMAGNE

Voici bientôt venir l'époque de l'année où bon nombre de nos écoliers vont profiter de leurs vacances pour s'essayer en Allemagne, au hasard des adresses trouvées un peu partout, dans les annonces des journaux ou par l'intermédiaire des agences.

De plus en plus ce voyage est considéré comme le couronnement des études secondaires, et surtout, pour les élèves plus jeunes, comme un puissant stimulant, dont l'effet se poursuit pendant toute la durée des études.

Rien de mieux, si nos jeunes gens tiraient de leur séjour là-bas le profit qu'on est en droit d'en attendre. Malheureusement, envoyés à l'étranger un peu à la légère, trop livrés à eux-mêmes en proie à l'ennui et à l'oisiveté, ils nous reviennent trop souvent sans avoir acquis beaucoup de connaissances utiles. C'est que peu de familles s'occupent sérieusement des progrès de leur pensionnaire. Je connais un instituteur rhénan qui reçoit chez lui, chaque été, une dizaine de lycéens de Paris : or, il passe toute sa journée à la brasserie, cependant que les jeunes Français flânent dans la rue, tous ensemble, et ne parlent naturellement pas allemand une minute. Notez que ledit instituteur est nanti des « meilleures références ».

Même en admettant que la famille adoptive soit de tous points parfaite, il arrive presque toujours qu'un ou plusieurs membres de cette famille connaissent le français, et, sans se rendre compte parfois du préjudice causé au jeune étranger, lui parlent sa langue le plus possible. Ils appellent cela « profiter ». Il faut au Français une énergie peu commune pour se rappeler qu'il est là non point dans le but d'enseigner gratis sa langue maternelle, mais bien d'apprendre l'allemand. Engoncé dans les difficultés d'un idiome qui lui est trop peu familier, mal à l'aise comme dans un vêtement trop étroit, il a l'air, quand il parle allemand, d'un lourdaud ou d'un « minus habens » dont on sourit avec plus ou moins d'indulgence, alors qu'il est tout de suite écouté avec admiration des qu'il plastronne dans son beau langage français. Comment ne céderait-il pas à la vanité de passer pour un prodige ?

Aussi s'est-on préoccupé beaucoup, en France, d'observer cette exploitation de nos jeunes compatriotes par des gens peu scrupuleux. De tous les moyens préconisés, le seul vraiment pratique semble bien d'envoyer nos enfants là-bas sous la direction d'un de leurs professeurs d'allemand, parfaitement au courant, par vocation, des choses d'Allemagne. Lui seul a qualité pour choisir la famille adoptive, pour exercer sur cette famille un contrôle sérieux et constant et pour défendre l'écolier contre les autres et contre lui-même. Lui seul a l'autorité nécessaire pour diriger le travail des élèves, leur imposer une tâche journalière et méthodique et les réunir par petits groupes, à la promenade, sans qu'ils parlent français entre eux.

Les essais tentés dans ce sens, notamment par M. Gontard, avec des élèves du lycée de Nîmes, ont réussi au-delà de toute espérance. Aussi sommes-nous heureux d'apprendre que M. Gontard et M. Goux, tous deux professeurs agrégés d'allemand au lycée de Lyon, organisent pour les vacances prochaines un voyage scolaire en Allemagne d'une durée d'un ou deux mois, au gré des parents. Le but du voyage est, cette année, Fribourg-en-Brigau et la Forêt-Noire.

Nous ne saurions trop encourager cette louable initiative et sommes certains d'avance de son plein succès à Lyon.

S'adresser pour tous renseignements à M. Gontard, professeur à l'annexe de Perrache, ou à M. Goux, professeur au lycée Ampère.

COURS MUNICIPAUX A L'UNIVERSITÉ

Substitution d'un cours d'antiquités lyonnaises au cours d'histoire des religions professé à la Faculté des Lettres.

RAPPORT DE M. LE MAIRE DE LYON

Messieurs, par votre délibération du 22 juillet 1907, vous avez autorisé l'Administration municipale à organiser dans les locaux de l'Université, de concert avec l'Administration académique et le Conseil de l'Université, trois cours publics, notamment le cours d'histoire de religion, professé à la Faculté des Lettres, par M. Virolleaud, comprenant un maximum de vingt leçons, rétribué à raison de 1.500 francs par an.

Dans une lettre du 25 mai courant, M. le Recteur de l'Académie m'informe que M. Virolleaud, trop occupé par les travaux philologiques qu'il poursuit, ne peut plus continuer cet enseignement.

Le Conseil de l'Université, dans sa séance du 21 mai courant, a approuvé, à l'unanimité, sous réserve de l'agrément de la Ville de Lyon, une délibération par laquelle le Conseil de la Faculté des Lettres propose la transformation du cours d'histoire de religion en un cours d'antiquités lyonnaises.

La Faculté des Lettres se propose d'entreprendre prochainement des fouilles à Fourvières, qui seront d'autant plus intéressantes pour le public, qu'il existera un cours spécial dirigé par un professeur chargé de l'étude des antiquités.

J'ai l'honneur de vous proposer, Messieurs, de vouloir bien décider que le crédit de 1.500 francs, laissé disponible par la démission de M. Virolleaud, sera affecté à un cours public d'antiquités lyonnaises, professé à la Faculté des Lettres.

Lyon, le 27 mai 1910.

CONFÉRENCES, COURS PUBLICS EXCURSIONS

FACULTE DE DROIT

Le lundi 6 juin, à 8 heures du soir
Conférences, M. Brouillet : Histoire des doctrines économiques.

PALAIS DU COMMERCE

Le lundi 6 juin, à 8 heures du soir (rez-de-chaussée du pavillon sud-est), M. le docteur Navarre : Hygiène et climatologie.

Les lundi 6 juin, mercredi 8 juin et vendredi 10, à 9 h. du soir (rez-de-chaussée sud-est), M. Bénéli-Pekar : Cours de langue arabe.

Le mardi 7 juin et le vendredi 10 juin, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée sud-est), M. Zimmermann : Cours d'histoire et de Géographie.

Le mardi 7 juin, à 9 heures du soir (rez-de-chaussée, sud-est), M. Brouillet : Economie et législation.

Le mercredi 8 juin, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée sud-est), M. Vaney : Cultures et productions coloniales.

Le jeudi 9 juin, à 8 h. 30 (rez-de-chaussée sud-est), M. Courant : Mœurs et coutumes d'Extrême-Orient.

LYGÉE AMPÈRE

Le mardi 7 juin et le vendredi 10 juin, à 8 h. du soir, M. Courant : Cours de langue chinoise.

HERBORISATION PUBLIQUE

Dimanche prochain, 5 juin, M. le professeur Beauvisage et M. le docteur Brelin, chargé du cours de botanique à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, conduiront une herborisation sur le « Mollard de Décines ».

Rendez-vous à la gare de Décines à l'arrivée du train partant de Lyon-Est (avenue Félix-Faure) à 6 h. 15 du matin.

Retour facultatif par le train ou par le tramway vers midi.

Les "Serate italiane"

Le mercredi 8 juin, à 8 h. 30 du soir, au Palais de la Bourse, salle des Réunions Industrielles, la Société des Serate italiane donnera sa grande soirée annuelle, sous la présidence effective de M. Carlo Serra, consul général d'Italie, et de M. Emile Bertaux, professeur à la Faculté des lettres. Le programme comporte une conférence en

langue italienne faite par M. Maurice Mignon, professeur au Lycée et à la Faculté des lettres, qui traitera le sujet suivant : *La Cena della Beffe*, di Sem Benelli, e la *Beffe*, di Jean Richépin ; la représentation, par les membres de la Société, de l'Acte IV de la *Cena della Beffe* ; une partie musicale comprenant en particulier la sérénade du IV^e acte, chantée par le maestro G. Antonini, directeur de la *Philharmonique italienne*.

On peut se procurer des cartes dès à présent au siège de la Société, 2, rue Vauban, ou chez le président, M. Maurice Mignon, 10, rue Président-Carnot.

QUESTIONS D'HISTOIRE DU DROIT

Note sur un passage de la loi des XII Tables : *Tertius nudinis partis secanto. Si plus minusve secuerunt, se fraude esto*.

L'idée de saisie pour cause de dette est à l'origine une idée de satisfaction portant sur la vie et la personne physique ; en d'autres termes, dans les temps primitifs, la notion d'obligation telle que nous la comprenons aujourd'hui ne se conçoit point (1). Dès lors, le débiteur qui ne paie pas tombe sur-le-champ entre les mains de son créancier, qui peut le retenir comme esclave, le vendre en tant qu'esclave, le tuer. Mais cette dernière alternative est de bonne heure soumise à quelques modifications. Les divers membres du corps ont reçu, très rapidement, chacun une valeur propre de façon que, pour chaque cas de dommage, il puisse y avoir une composition déterminée et certaine. Ce point une fois atteint, un créancier ne peut plus couper du corps de son débiteur plus qu'il n'est nécessaire, plus que l'équivalent proportionnel au tort qu'il a subi ; et, s'il y a plusieurs créanciers qui mettent le débiteur en faillite, aucun ne doit couper plus que la part proportionnée à sa propre créance. C'est ce que nous trouvons encore exprimé dans les fragments qui nous restent du vieux droit scandinave. Par contre, on peut dire que ce fut un progrès que la décision des XII Tables qui mit fin à ce calcul indigne en déclarant qu'il importerait peu que chaque créancier coupât plus ou moins que sa part propre : les créanciers pourraient tailler en pièces leur débiteur absolument à leur guise ; la loi ne devait plus se préoccuper des détails : « si plus minusve secuerunt, se fraude esto ». Tant qu'on n'avait pas découvert le rapport de ces idées avec l'histoire de la civilisation cette disposition des XII Tables restait naturellement incompressible. Et il y a presque de quoi être stupéfait si l'on songe à toutes les hypothèses suggérées pour l'expliquer, mais qui, en réalité, n'expliquent rien ; hypothèses si nombreuses qu'il n'en manque à leur liste qu'une seule, — savoir que les anciens Romains doivent être considérés comme des anthropophages. C'est déjà une atténuation quand la loi cesse d'autoriser le meurtre du débiteur et se contente de sa souffrance et de ses tortures. Dans l'invention des moyens de punition de ce genre l'humanité a donné des preuves signalées de son ingéniosité, expulsion du corps social, infamie sous toutes ses formes, châtiment corporel, emprisonnement. Tout cela était le lot de l'infortuné débiteur. S'il arrivait qu'il fut mort, son créancier saisissait même son cadavre. Priver le cadavre d'un débiteur du repos du tombeau était une coutume qui existait déjà chez les Egyptiens et qui survécut jusque dans la période chrétienne.

(1) Le texte allemand porte : « Die Idee der Haftung ist zuerst eine Idee der Haftung mit Leib und Leben ; in anderer Weise ist der ursprünglichen Zeit eine Haftung gar nicht denkbar ». Comme on le voit, j'ai traduit indifféremment ce mot « Haftung » par saisie ou poursuite pour cause de dette et par obligation. « Haften » signifie littéralement adhérer, s'attacher à, tenir à ou sur quelque chose ; « Haftung », adhésion, obligation. On dira par suite et par extension pour donner seulement deux exemples : « Es haften viele Schulden auf seinem Hause » (Sa maison est grevée de dettes) ; « Diese Schuld haften auf einem Grundstück » (Cette dette est assignée sur une terre). Voyez sur le sens exact de ces expressions « Schuld » et « Haftung » le nouveau livre d'Otto Gierke : « Schuld und Haftung im älteren deutschen Recht », Breslau, 1910 (Note du traducteur).

Même les empereurs du VI^e siècle durent intervenir pour supprimer cet horrible abus (2) ; et dans les légendes de l'Orient aussi bien que de l'Occident on honorait celui qui rachetait un cadavre et lui donnait une sépulture décente. Dans mon ouvrage, « Shakespeare vor dem Forum der Jurisprudenz », j'ai montré avec détails comment ces coutumes qui font frissonner ont graduellement disparu, comment le développement du droit, pas à pas, écarta ce système ; et il suffit de se référer à ce qui y est dit. J'y ai montré aussi l'élément conservateur qui pendant de longues années tint en échec ce développement du droit jusqu'au moment où celui-ci l'emporta. Les rigueurs qui s'attachaient à l'insolvabilité se perpétuèrent par l'intermédiaire des contrats. Quand les anciennes conséquences de l'insolvabilité ne résultèrent plus directement de l'action des lois les créanciers commencèrent à se les assurer par des clauses introduites dans leurs conventions. Le débiteur qui ne tombait plus « ipso jure » entre les mains de son créancier était obligé de se donner lui-même expressément en gage. Il engageait son corps, sa liberté, son honneur ; il engageait ses membres, sa position sociale, même le salut de son âme. C'est alors qu'apparaissent les clauses par lesquelles le débiteur engage une livre de sa chair, figure dont le génie du grand dramaturge a fait pour toujours un type. Ou ce pouvait être une clause par laquelle le débiteur se soumettait en cas de non-paiement à être frappé de certains outrages, de façon à encourir la flétrissure et l'opprobre, à être banni ou mis hors la loi ou même exécuté.

JOSEF KOHLER, « Das Recht als Kulturscheinung, Einleitung in die vergleichende Rechtswissenschaft », p. 17 et suiv.

(Traduction E. BURLE.)

A. S. E. M.

L'Association syndicale des Etudiants civils en médecine de Lyon nous communique l'ordre du jour suivant, envoyé par elle à l'Association corporative des Etudiants de Paris, à l'occasion du concours d'agrégation : « L'A. S. E. M., regrettant que le doyen de la Faculté de médecine de Paris ait, pour la seconde fois, fait pénétrer la police dans l'intérieur de l'Ecole, proteste contre la brutalité des agents et, cette occasion, et souhaite que des modifications assurant l'impartialité absolue des épreuves soient apportées à bref délai au concours de l'agrégation en médecine. « Veuillez agréer l'assurance de notre considération distinguée, LE COMITÉ.

REVUE DES COURS PUBLICS

La science financière à la Faculté de Droit

Le professeur Bouvier a continué lundi dernier 30 mai 1910 ses études sur les finances municipales. Il a traité « les ressources diverses ordinaires » des communes.

On peut grouper sous cette dénomination un certain nombre de recettes communales qui n'ont pas le rendement des grands impôts, comme les octrois ou les centimes additionnels, mais qui sont néanmoins importantes au point de vue des principes qu'elles mettent en jeu et des difficultés qu'elles soulèvent. C'est ainsi que l'impôt des prestations, auquel il faut joindre depuis 1903 la taxe vicinale, présente une importance capitale pour les communes rurales. Le professeur Bouvier a étudié les prestations dans le passé, c'est-à-dire d'après la loi fondamentale du 21 mai 1836 — dans le présent, d'après la loi de 1903 et la possibilité pour les communes de remplacer les prestations en nature par la taxe vicinale — dans l'avenir, avec les modifications que les projets d'impôt sur le revenu pourront apporter à la situation actuelle.

Une autre taxe municipale, assez curieuse, est la taxe créée par la loi récente du 13 avril 1910 au profit des communes déclarées « stations hydrominéales ou climatiques ». Une commune peut aujourd'hui être reconnue, par décret, station hydrominéale ou climati-

(2) Justin et Justinien, le premier en 526 (c. 6, de sepulcro viol.), Justinien en 537 (nov. 60) ; cf. aussi nov. 115, c. 5. Comp. Esmein, « Débiteurs privés de sépulture » (Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'école française de Rome), 1885, p. 223-226. (Note de l'auteur.)

que, et à ce titre, percevoir une taxe sur les étrangers qui viennent y passer quelques temps. L'expérience dira si la perception d'un pareil droit est vraiment profitable aux communes ou est au contraire de nature à faire fuir les étrangers.

M. Bouvier a dit ensuite quelques mots du produit des expéditions et copies d'actes, actes de l'état civil ou actes administratifs, et des produits des cimetières, inhumations et concessions. En France, l'entretien et la gestion des cimetières est considérée comme matière essentiellement administrative. En Angleterre, il en est différemment : les produits de l'entretien et de l'exploitation des cime-

tières sont classés souvent comme produits industriels ; les cimetières sont mis sur la même ligne que les tramways, les eaux, le gaz, l'électricité, et regardés par conséquent comme des entreprises ayant un certain caractère commercial.

Le professeur Bouvier a terminé en rappelant les ressources que les grands services publics (fournitures d'eau, gaz, électricité, etc.) peuvent procurer à une ville, suivant qu'ils sont exploités en régie ou au moyen de la concession.

Lundi 13 juin prochain, M. Bouvier examinera « les ressources extraordinaires des communes ». Après quoi le cours sera suspendu jusqu'au mois de novembre.

FLORENCE

Ville de lettres et Ville d'art

Tel est le titre de la conférence que M. Maurice Mignon, professeur de littérature italienne au Lycée et à la Faculté des lettres, a donnée le mercredi 18 mai, au Palais de la Bourse, sous les auspices du Comité lyonnais de la *Mission laïque française*, présidé par M. Ed. Herriot, maire de Lyon.

M. Maurice Mignon, considérant Florence aux deux époques les plus brillantes de sa civilisation et de sa vitalité, c'est-à-dire au Moyen âge et sous la Renaissance, s'est efforcé de dégager, par une triple étude littéraire, artistique et historique, des principaux faits, des monuments et des œuvres les plus remarquables du génie florentin, l'esprit, et, en quelque sorte, l'âme de la capitale de la Toscane. Parti de Cacciaguida, le trisaïeul de Dante, il est arrivé jusqu'à Benvenuto Cellini, parcourant ainsi toute la distance qui sépare la Florence démocratique et guelfe, « sobria e pudica », étroitement groupée dans la « cerchia antica » autour du beau « San Giovanni », le vieux baptistère autrefois consacré au dieu Mars, de la Florence décadente et corrompue, qui altiste le regard languissant du *Penseroso*, et qui fait que la *Nuit* de Michel Ange hérité son sommeil de marbre :

Grato m'è sonno, e più l'esser di sasso
Mentre ch'èl danno e la vergogna dura...

Entre ces deux extrêmes, la Florence du XI^e siècle et la Florence impériale de 1590, M. Maurice Mignon nous a présenté la Florence turbulente de l'époque dantesque, celle dont les farces comiques sont savoureusement contées par Franco Sacchetti, et dont les révolutions sanglantes trouvent un écho fidèle dans la noble *Cronaca* de Dino Compagni ; la Florence du Quattrocento, extraordinaire de vitalité artistique autour du vieux Côme qui brille avec toute sa cour d'érudits dans les fresques de Benozzo Gozzoli sur les murs de ce Palais *Riccardi*, où apparaît pour la première fois le style rustique avec le surplombement de ses corniches et avec la gradation de ses étages distribués selon les règles mathématiques d'une divine harmonie, — le mot de la Renaissance, en lettres, en peinture, en sculpture et en architecture, la qualité maîtresse d'œuvres telles que le *Roland Furieux*, le *Mars et Vénus* de Botticelli, le *Saint-Georges* ou la *Sainte-Cécile* de Donatello, le *Palais Pitti* ; — la Florence de Laurent le Magnifique et d'Ange Politien, si pure encore et si vivante, mais déjà trop somptueuse, trop ornée, trop humaine dans les fresques de Ghirlandajo, et trop sceptique surtout, trop malicieuse et trop spirituelle dans les octaves de Pulci, où le burlesque se mêle au grave, le grossier au raffiné, le *plebeo* au *gentile*, pour le plus grand plaisir du lecteur, sans doute, mais pour le plus grand dommage de la foi dans l'art ; Berni peut venir, et l'esprit berneuse, avec sa verve critique, avec son parti pris de ne dire que des choses « senza sùgo alcuno », c'est la mort de tout enthousiasme.

Après la conférence de M. Maurice Mignon, qui dura près d'une heure et demie, et qui fut illustrée d'une soixantaine de projections admirables (1), dans lesquelles le public put apprécier avec les principaux monuments de Florence, les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture italiennes, tels que la *Mort de Saint-François d'Assise*, de Giotto, les fameux *putti* des Della Robbia (en couleurs), le *Printemps* de Botticelli, et les *Tombeaux des Médicis* de Michel-Ange, on joua un à-propos en un acte et en vers de M. Marcel Rogniat, intitulé *Crépuscule florentin*, et composé par le jeune poète tout exprès pour la circonstance.

M. Marcel Rogniat, déjà connu par une plaquette en vers, *Étrel* ou la *Fin des Fées*, dans laquelle il déplore, sur un ton d'humour très poétique, la fuite de l'idéal devant la civilisation moderne, et par un volume de nouvelles en prose, *Péchés de Jeunesse*, où il y a de jolis récits légèrement troussés, a mis dans *Crépuscule florentin*, en même temps qu'une critique malicieuse de la façon dont les « bourgeois » visitent les bords de l'Arno et admirent les chefs-d'œuvre de l'art florentin, un sentiment exquis de la nature toscane et de tout ce qui compose l'âme du paysage et l'esprit des artistes nés sous ce ciel aimé des dieux. On a beaucoup admiré, en particulier, les couplets sur les *Cypresses de San Miniato*, dits avec un art consommé, fait de grâce et de délicatesse, par une jeune pensionnaire de talent du Théâtre des Célestins, Mlle Nevers, ainsi que les beaux vers mélancoliques d'un personnage idéal, *L'Âme de la Vieille Florence*, déclamés avec autorité par Mme Grignon-Faintrenie ; Mlle Léoncie Auger, dans la *Femme peintre*, fut toute charmante de gestes et de voix, et de ce léger rôle elle sut faire une création très distinguée. Nos compliments à Mlle Elisabeth Seux et à M. Julien Ollivier, qui rendirent sans charge la naïveté béotienne du couple des *Bourgeois*.

Un auditoire des plus distingués remplissait jusqu'aux portes la salle des Réunions industrielles, cette fois encore trop petite pour contenir le public qui n'avait pu assister une première fois à cette conférence, déjà donnée par M. Maurice Mignon à l'Art à l'Ecole, sous la présidence de M. Roustan, adjoint au maire de Lyon. M. Moutet, conseiller général du Rhône, prononça une allocution vibrante en faveur de la *Mission laïque*. A noter dans l'assistance : Mme Desparmet-Ruello, directrice honoraire du lycée de jeunes filles ; Mme J. Bach-Sisley, M. le comte Carlo Serra, conseiller général d'Italie ; Miss Kittie Button, et de nombreux membres de l'enseignement primaire des lycées et des facultés.

(1) Ces projections proviennent du Musée de la Faculté des lettres, de la collection Lucien Bégule, du Musée pédagogique de Paris, et de la maison Radiguet et Massiot.

De la puissance colonisatrice du Français

(SUITE ET FIN)

Remontons vers la Nouvelle-France, vers le Canada ; nous constaterons combien ce pays a su garder ses coutumes, sa pensée, son caractère vraiment français. Le sentiment que leur race doit prédominer un jour dans l'Amérique du Nord et qu'ils sont appelés à former un gouvernement indépendant est au surplus répandu chez les Canadiens français ; nous en trouvons la manifestation dans ces quelques lignes de M. Henri Bourassa : *Le patriotisme canadien français*.

« Quelques-uns de nos compatriotes envisagent avec bonheur le jour où nous constituerons en Amérique, de droit comme de fait, une nouvelle France, un Etat libre, où notre race dominera sans partage. C'est assurément là un rêve légitime et attrayant. Et le travail des siècles peut le réaliser plus rapidement que les circonstances ne l'indiquent. Mais, c'est un rêve, et ce qu'il faut faire pour le moment, c'est le devoir du moment. »

S'il n'y a là qu'un rêve, il nous montre du moins l'état d'âme des Canadiens ; il nous montre que l'influence des Anglais n'a pas été assez forte pour détruire chez eux l'amour de la patrie lointaine.

L'élément français est d'ailleurs trop considérable pour se laisser absorber par l'autre. Si en France notre natalité tend à s'affaiblir, c'est le phénomène contraire qui se produit au Canada, où le nombre de nos compatriotes s'élève aujourd'hui à deux millions, sans compter le million de la Nouvelle-Angleterre. La province de Québec est presque entièrement française, celle d'Ontario est en passe de le devenir : « Petit à petit, sans qu'on s'en aperçoive, les familles françaises s'établissent dans des comtés qui, il y a cinquante ans, n'en contenaient pas une seule. Un beau matin, on constate qu'elles sont la majorité, et le tour est joué ! Devant cette invasion, les Anglais, débordés, ou bien s'en vont ailleurs, ou bien se laissent englober et parfois même, chose incroyable, assimiler. On voit ainsi, dans la province de Québec, des Anglais, des Irlandais, des Ecossais surtout, devenir, en deux générations, d'excellents Canadiens. Ils s'appellent Fraser, Barrie, Macleod, mais ils parlent notre langue avec un solide accent normand, d'où le souvenir même de la prononciation britannique a disparu » (André Siegfried, *Le Canada*).

Les Canadiens français ne caressent peut-être pas une pure chimère quand ils pensent que leur domination ne pourra que s'accroître avec leur nombre, et en supposant qu'ils n'arrivent pas à réaliser leurs aspirations, le fait même de concevoir un pareil idéal n'est-il pas la meilleure preuve de leur attachement à leur origine et à leurs traditions ?

Si nous passons maintenant de leurs tendances politiques à leur littérature, nous y retrouvons encore l'empreinte de notre génie national. Pour parcourir un aussi vaste domaine, il nous faudrait entrer dans des développements hors de proportion avec le travail que nous vous présentons, messieurs ; qu'il nous suffise de citer des noms et des titres d'ouvrages. Parmi les historiens : Garneau, avec son « Histoire du Canada » ; Cassegrain : « Montcalm et Lewis » ; « au pays d'Evangéline » ; Benjamin Sulte : « Histoire des Canadiens », etc. Comme romanciers : Napoléon Bour-

rasa, Joseph Marmette, de Boucherville, etc.

Parmi les poètes : Richard Crémazie, Gérin Lajoie, Pamphile Lemay et le très célèbre Fréchette, dont les « Bo-réales » ont été couronnées par l'Académie française.

Les Canadiens publient, en français, un trop grand nombre de journaux pour que nous essayons d'en citer aucun.

La caractéristique du Canadien français est bien établie par ce double qualificatif lui-même : Canadien avant tout, nous connaissons trop son rêve d'expansion nord-américaine, il est pourtant profondément attaché à la France, pour laquelle il professe un véritable culte. Voyez combien cette dualité se dégage de ces vers de Fréchette :

J'ai vu le ciel de l'Italie,
Rome et ses palais enchantés,
J'ai vu votre mère patrie,
La noble France et ses beautés,
En saluant chaque contrée
Je me disais du fond du cœur :
Chez nous la vie est moins dorée,
Mais on y trouve le bonheur.

Dans toute la province de Québec, tout Français est accueilli comme un compatriote, comme un frère, par les Canadiens français ; c'est à qui s'ingéniera à lui être utile, à lui plaire, heureux de causer avec lui de la belle patrie lointaine, et aussi de le renseigner sur la Nouvelle-France. Votre rapporteur — permettez-lui d'en invoquer le très agréable souvenir — a pu le constater par lui-même, il y a quelques années. Il lui a été donné d'être le témoin, un peu étonné et très ému, d'une cérémonie grandiose en l'honneur de M. de la Roche, fondateur de Montréal, dont on inaugurerait la statue dans cette ville. Mêlé à un groupe d'hommes, jeunes pour la plupart, rassemblés au pied du monument encore voilé, il put surprendre les appréciations les plus flatteuses sur notre illustre compatriote et sur la France, et cela dans le plus pur français, auquel un accent bas-normand, vieux de deux siècles, donnait une pointe d'exquise originalité, cependant que, confondues par la brise d'été, fraternisaient nos couleurs et celles du Royaume-Uni.

Mais nous n'en étions pas encore à l'entente cordiale et les Canadiens français s'efforçaient de certaines manifestations britanniques. C'était au plus fort de la lutte vraiment épi- que qui devait donner le pouvoir à M. Wilfrid Laurier, le célèbre chef du parti libéral. Dans l'ardeur de cette lutte, des hommes de ce parti avaient formé un complot pour faire sauter la statue de Nelson, sur le piédestal de laquelle se lit une inscription rappelant Trafalgar ; surpris, ils avaient été emprisonnés.

Que de fois votre rapporteur n'a-t-il pas entendu chez ses interlocuteurs canadiens, cette exclamation : « Nous sommes de bons Français ! »

Nous venons de prononcer le nom de M. Laurier.

Lui aussi a toujours aimé profondément notre pays : « Séparés de la France, nous avons toujours suivi sa carrière avec un intérêt passionné, prenant notre part de ses gloires et de ses triomphes, de ses joies et de ses deuils, de ses deuils surtout. Hélas ! jamais nous ne sommes peut-être à quel point elle nous était chère que le jour où elle fut malheureuse. Oui,

ce jour-là, si vous avez souffert, j'ose le dire, nous avons souffert autant que vous. » (Discours de sir Wilfrid Laurier au banquet organisé en son honneur par les amis français du Canada, à Paris, le 2 août 1897 — cité par M. Siegfried dans son ouvrage *le Canada*.)

Un fonctionnaire du Sénat, M. Eugène Guénin, a publié un ouvrage illustré, très intéressant, très patriotique, d'ailleurs couronné par l'Académie, « La Nouvelle France » où nous prélevons deux citations qui complèteront notre documentation au point de vue de la fidélité du souvenir français chez nos frères d'outre-mer.

La première est celle d'une lettre d'envoi signée de Faucher de Saint-Maurice :

« Mon cher ami, cette première édition de l'histoire du Canada a été achetée par mon père en 1845. A cette époque, nous nous doutions de ce qu'avaient été les nôtres, nous savions qu'il avait passé au-dessus du berceau de nos anciens des émanations de poudre, des cris de guerre, des cliquetis d'épées et de tomahawks, des hurrahs de victoire. On se racontait ces choses dans les familles, tout en causant de la France qui ne revenait pas. Nous possédions les grandes lignes de notre passé, mais nous ne connaissions pas encore les héroïques détails de notre épopée nationale. Garneau nous les a révélés.

« Mon père, un vieux de la Nouvelle-France, m'a souvent pris sur ses genoux pour me raconter et pour commenter ce que ses pères avaient fait chez nous, chez vous, en Amérique, ou nom de la-Vieille-France. Enfant, j'ai souvent feuilleté ces chers volumes. Ils sont rarissimes aujourd'hui ; de plus, ils sont reliques de famille. »

La seconde de ces citations se rapporte à une allocution prononcée par Fréchette lors des noces d'or de la société de Saint-Jean-Baptiste, qui réunit tous les Canadiens français du Nord-Amérique.

Messieurs, disait alors l'éloquent auteur de la *Légende d'un peuple*, c'est une tâche grave que celle de se lever un des premiers dans cette occasion solennelle, occasion peut-être unique dans l'histoire de notre pays. Mais je bénis ma bonne fortune, et je remercie cordialement MM. les organisateurs de ce banquet de m'avoir imposé cette tâche, puisqu'il s'agit de porter un toast à notre chère et glorieuse mère, la France !

« Dans cette réunion, où l'on célèbre les noces d'or d'une société qui fut fondée, il y a cinquante ans, pour perpétuer ici le nom, le souvenir et les traditions de la France, et qui a réussi à rendre ces trois grandes choses impréissables en Amérique, le premier toast de circonstance appartient bien à la grande nation, et s'il ne m'appartenait pas autant de le proposer, je sais bien que personne ici, je sais bien que personne au monde ne saurait le faire avec un cœur filial, avec une émotion plus sincère !

« J'ai rencontré plusieurs fois, en Europe et ailleurs, des gens qui s'étonnaient de ce que nous fussions, nous les Canadiens restés si Français : Français par la langue, Français par les mœurs, Français par tempérament, et surtout Français par le cœur. Il n'y a pourtant pas là matière à grande surprise. Si nous sommes restés Français, le miracle n'a rien que de tout à fait naturel. Existe-t-il un homme sur la face du globe qui ait eu le bonheur et l'honneur de naître Français, et qui n'ait pas été fier de conserver ce titre toute sa vie ?

« Nous sommes restés Français parce que nous sommes fiers d'être

Français. On ne renonce pas à ce nom-là.

« Ah ! si l'on nous montrait une patrie d'origine qui fût plus belle, plus noble, plus chevaleresque, plus glorieuse, peut-être... Mais non ! Cela ne ferait pas pour nous un iota de différence. Nous tenons à la France par tous les fibres du cœur et elle serait la plus humble des nations que nous lui dirions encore : « Nous sommes à toi, ô sainte France ! Généreuse protectrice ou mère oublieuse, nous t'avons aimée, nous t'adorons encore et nous te chérissons toujours. Nos pères sont morts pour toi, nous sommes tes enfants et nous voulons mourir tes enfants ! »

« On ne déracine pas un sentiment comme celui-là, messieurs. Toute la diplomatie de l'Angleterre, intéressée à faire de nous un peuple anglais, toute l'habileté, je dirai même l'astuce de ses hommes d'Etat les plus roués, se sont heurtés sur lui. Ni les menaces, ni les persécutions, ni les échafauds, ni même les récompenses — *Danaos et dona ferentes* — n'ont pu l'ébranler.

« Oui, nous aimons la France ; nous l'aimons monarchique, nous l'aimons républicaine. Son drapeau est notre drapeau. Que ce soit le drapeau blanc ou le drapeau tricolore, il suffit qu'il soit le drapeau de la France pour avoir le plus sacré des titres à notre vénération.

« De quel droit demanderions-nous compte à la France des institutions qu'elle se choisit ? Est-ce que la grande et glorieuse nation n'aurait pas le privilège de se gouverner comme elle l'entend ? C'est la France qui passe ; est-elle monarchique ? Est-elle républicaine ? Qu'est-ce que cela nous fait ? C'est notre mère... A genoux ! »

Nous voudrions terminer sur cet espoir que nous en avons fini avec un préjugé qui n'a que trop duré et qui souvent a paralysé de très louables efforts. Nous n'avons que trop longtemps douté de nos aptitudes à coloniser ; les autres nations ne pensent pas comme nous sur ce point. Certains de nos compatriotes prétendent que si nous sommes incomparables quand il s'agit de faire de nouvelles conquêtes et de pousser notre action civilisatrice chez des peuples encore primitifs, nous sommes beaucoup moins aptes à mettre en valeur et à imprimer à nos possessions notre caractère propre, l'originalité de notre race et la persistance de nos idées et de nos aspirations. Il n'est pas douteux cependant et nous l'avons assez fait voir, que partout où nous avons planté notre drapeau notre influence a laissé des traces ineffaçables.

Si tout d'abord nous voulons considérer avec impartialité l'œuvre accomplie en Afrique, nous ne pourrions nous empêcher d'être satisfaits du résultat obtenu. Non seulement le rail a enfoncé ses griffes bien loin dans le continent ; mais le ruban de fer, dans un avenir peu éloigné, aura enserré dans ses réseaux toute la région côtière. Et des ports comme ceux de Dakar, de Konakry, de Djibouti même sont tout prêts à recueillir et à expédier dans le monde entier les plus riches produits. Ils ont déjà pris une extrême importance. Les travaux de toutes sortes accomplis sur le continent noir, notre souci de relier entre elles ces énormes portions de notre domaine, ont révélé un merveilleux esprit de suite.

Il n'est point besoin de rappeler ici combien peu différent de la France nos vieilles colonies de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique. Nous nommons plus loin les hommes remarquables nés sur leur sol et qui, en suivant les traditions de la mère-

patrie ont contribué à sa gloire. Ces possessions sont aussi françaises que n'importe lequel de nos départements métropolitains.

Quant aux pays qui ont cessé de nous appartenir, nous venons de voir combien ils nous ressemblent dans toutes les manifestations de la vie ordinaire ou intellectuelle et combien cher est pour eux le souvenir de la patrie perdue.

Ainsi donc, il n'est pas vrai de dire que le Français n'a pas d'aptitude pour coloniser. Partout où notre race s'est implantée, elle a su transformer la nature et l'adapter à ses besoins ; elle a créé de la prospérité dans des régions où elle a eu à soutenir de longues luttes avec des populations hostiles. Bien plus, il lui a fallu compter avec les incertitudes et les fluctuations d'une métropole mal renseignée. Elle a réussi cependant à vaincre tous les obstacles et à emporter l'admiration du monde civilisé.

Revue des Thèses

Contribution à l'étude de la tuberculose musculaire primitive. Ses formes anatomiques, par H. Auzouilles (Thèse de Lyon, n° 68, 1909-1910).

Affection rare qui frappe de préférence le quadriceps fémoral, le biceps, les muscles de l'avant-bras. Au point de vue clinique, elle peut se présenter sous des aspects variables avec ses formes. Le diagnostic en est souvent difficile. L'extirpation du tubercule doit être faite toutes les fois qu'elle est possible. Dans la forme localisée de l'abcès froid, elle doit être préférentielle à la ponction. Dans les formes à noyaux multiples, toutes les fois que les lésions pourront être enlevées complètement, l'extirpation sera encore le meilleur traitement.

Le savonnage des mains en chirurgie, par A. Tessé (Thèse de Lyon, n° 64, 1909-1910).

L'auteur conclut que le lavage des mains à l'eau et au savon constitue le moyen le plus efficace et le plus sûr de réaliser l'asepsie des mains.

Valeur diagnostique et thérapeutique de la ponction diamétrique dans les sinusites maxillaires, par M. F. Vaffier (Thèse de Lyon, n° 65, 1909-1910).

La ponction diamétrique est souvent le seul moyen qui permette d'affirmer la présence du pus dans le sinus maxillaire. Elle renseigne encore sur la nature de la sinusite. La ponction est les lavages diamétriques rendront de grands services dans le traitement des sinusites chroniques suppurées, qu'elles soient d'origine nasale ou dentaire.

Casier sanitaire des maisons et ville de Grenoble, par Léon Marbin (Thèse de Lyon, n° 66, 1909-1910).

L'auteur émet le vœu de voir un casier sanitaire fonctionner quotidiennement pour permettre de prendre plus vite des mesures pour arrêter les épidémies de maladies contagieuses à marche rapide en indiquant l'agent de coulage.

De l'embryotomie rachidienne en écharpe, par Paul Joly (Thèse de Lyon, n° 67, 1909-1910).

L'embryotomie rachidienne en écharpe est une variante opératoire imaginée par Fochier pour remplacer l'embryotomie transthoracique, qui est une opération longue et très pénible. Le procédé consiste à sectionner le fœtus obliquement du creux de l'aisselle qui se présente à la région sus-claviculaire opposée. Ce mode opératoire est indiqué toutes les fois que, dans une présentation de l'épaule irréductible avec enfant mort, on ne peut atteindre le cou sans faire courir des risques à la mère. C'est un procédé de choix dans les cas d'incarcération fœtale au-dessus de l'anneau de Bandl.

Anatole FRANCE

Dans l'ancien hôtel rajeuni des Chirugiens jurés, rue de la Bâcherie, c'était grande fête samedi chez les étudiants parisiens. Pour une fois, So-crate eut tort, car le logis fort étroit eut peine à contenir les vrais amis de la jeunesse studieuse. Parmi les vici-les maisons de l'antique Lutèce, un bâtiment aux fenêtres ogivales, c'est la Maison des Etudiants, toute bourdonnante d'enthousiasme et de gaité. MM. Anatole France, Paul Hervieu, Croiset et Mme Bartet, ainsi que de nombreux professeurs de l'Université étaient dans la salle où sur l'estra-de. Le président de l'A., en termes émus, salua le maître pieusement et universellement vénéré par la jeunesse.

M. Croiset, en une improvisation souriante et ingénieuse, souhaite, lui aussi, la bienvenue à l'auteur du *Jardin d'Épicure*. Paul Hervieu dit combien est vivant en Anatole France la réincarnation des classiques.

Enfin, Anatole France dit son émotion, et en phrases ingénieuses, fit l'historique de la Maison des Etudiants.

En terminant une allocution trop courte au gré des auditeurs, Anatole France recommanda à ses camarades d'avoir toujours le courage de leurs opinions, de l'exprimer hardiment. On n'est bon, on n'est grand qu'à cette condition. La vie est courte, dit-on, allongez-la par l'étude du passé et dans l'avenir par le pressentiment et le rêve. Travaillez à la paix universelle, la Reine des Césars l'a tentée, cette tâche digne des plus grandes âmes et des plus fiers courages. Puisse votre génération l'accomplir. Après cette vibrante péroraison, saluée de vigoureux applaudissements, Mme Bartet déclama de sa voix pure et cadencée deux belles pages de *Sagesse* et de *Raison*.

... Et la réunion se termina au milieu d'une allégresse générale.

Louis GAISMAN.

LES LIVRES

La Vraie Education. — L'éducation du corps. L'éducation de la sensibilité. L'éducation de l'intelligence. L'éducation du vouloir, par P. Gaultier, 1 vol., 3 fr. 50. Hachette, Paris.

La Vraie Education, c'est-à-dire l'éducation véritable, la formation de l'esprit et du corps dans leur intégrité et leur harmonie, tel est le sujet de ce livre hardi où la critique des procédés actuels d'éducation n'est pas ménagée. D'une lecture agréable, amusante même par endroits, il est plein de conseils excellents. C'est rendre service aux parents et aux maîtres que de le leur recommander.

Traité pratique de Photographie des Couleurs, par Niewenglovski, 1 vol., 4 fr., Garnier, Paris.

Ouvrage le plus complet qui existe sur la question, contenant toutes les notions théoriques indispensables. Les travaux lyonnais y sont en bonne place. Clair et pratique, à recommander à tous les amateurs et professionnels.

Les anciennes Démocraties des Pays-Bas, par H. Pirenne, 1 vol., 3 fr. 50. Flammarion, éditeur. Paris et Lyon.

Ce livre est le troisième de ceux consacrés par la Bibliothèque de Philosophie scientifique à l'étude des anciennes démocraties. On y verra comment furent résolus, jadis, des problèmes presque identiques à ceux qui s'agitent aujourd'hui.

Feuilleton du *Lyon Universitaire*

3

Académie Française

Discours de M. René Brieux
(SUITE)

Le déjeuner du 1^{er} acte de la « Boule » est célèbre par l'ingéniosité des incidents minuscules qui font de la vie de chacun des deux époux celle d'une pelote d'épingles qui aurait conscience de son état ». Mais ce qui donne à toutes ces œuvres un intérêt particulier, c'est la trouvaille constante et toujours renouvelée du milieu et du détail pittoresques. Qu'on se rappelle le tribunal de la *Boule*, la crémérie de la *Roussotte*, les coulisses du *Mari de la débutante*, le souper du *Réveillon*, la scène du bijoutier dans la *Veuve*, l'épithalame de la *Petite Mère* et les perdreaux que Boisgommieux sort de ses poches, en disant à la marquise : « Tout ce qu'une poitrine humaine peut renfermer de bonheur... etc. » C'est dans la *Cigale* que l'abondance de cette invention comique se montre inépuisable. On n'a pas oublié le peintre luministe Marignan, le doux, fort et coquet Marignan, parent du Fritz de la *Grande-Duchesse* et du Paris de la *Belle Hélène*, ni, dans la même pièce, l'étonnant trio de saltimbanques, que dirige M. Carcassonne, « pre-

mier physicien en tous genres », ni enfin Catherine la laveuse, si pleine de bonne volonté. ? Je cite tous ces traits, messieurs, non pour vous les rappeler, mais pour réveiller en vous le reflet du plaisir qu'ils vous ont causé. Tout en se jouant, ces prodigieux auteurs ont créé des types. J'ai déjà parlé de Brigard, le père de Froufrou ; le célèbre Escouloubine du *Prince* est un premier état de Delobelle plus profond et de Brichanteau plus complet. Enfin, la Musardière, dans la *Boule*, évoque le souvenir du baron Hulot, tout simplement.

En 1881, après la *Roussotte*, Halévy cessa sa collaboration avec Meilhac et n'écrivit plus pour le théâtre. Il publia dix volumes encore, volumes de nouvelles, de romans et de souvenirs, et l'on découvre, dans ces dernières œuvres, plus personnelles, des raisons plus directes de l'aimer. Il faut lire les deux volumes intitulés *L'invasion* et *Notes et souvenirs* pour savoir combien il fut ému par les malheurs de la France. Le premier de ces ouvrages, dans sa sobriété, possède la valeur d'un document. C'est l'histoire racontée par ceux qui la font sans s'en apercevoir ; et l'on pense, en le lisant, au récit de la bataille de Waterloo dans le beau livre de ce Stendhal pour lequel Halévy professait une si grande admiration.

Il prenait de l'agrément à la compagnie des petites gens. Au cours de ce même volume des *Notes et souvenirs* il raconte

avec un visible plaisir ses conversations avec une marchande de journaux, avec un boucher, avec le marchand d'images qui a sa petite boutique sous le porche de Notre-Dame-des-Victoires, avec les mères des danseuses de l'Opéra, le donneur d'eau bénite de Saint-Séverin et un cocher de tramway. Il aimait le peuple. Il se sentait attiré vers lui. Il se plaisait à s'instruire de la vie des humbles, à les questionner sur leurs métiers, à connaître leurs sentiments et leurs opinions. Sans doute, tout le monde peut essayer de causer avec le peuple, mais ceux-là seuls y réussissent, chez lesquels un instinct lui fait deviner autre chose qu'une condescendance que la curiosité seule essaye de rendre moins hautaine. Il fallait avoir mérité et gagné sa confiance pour le connaître au point de pouvoir écrire cette courte nouvelle que je considère comme un chef-d'œuvre et qui est intitulé *L'insurgé*. C'est l'histoire lamentable d'un pauvre hère dont le malheur est, comme il le dit lui-même, d'être né du mauvais côté de la barricade. Insurgé, il reçut la médaille de Juillet en 1830, après l'attaque du Louvre, et les compliments de M. de Lamartine, devant l'hôtel de ville, le soir du 24 février 1848. On lui dit alors, à lui et à ses compagnons, qu'ils étaient de grands citoyens, des héros. En juin, il reprit son fusil. Cette fois-là il fut, non pas hissé sur le pavois, mais arrêté et envoyé à Cayenne. Il commença à ne plus comprendre. Ce n'était

pas pour lui une raison de cesser d'agir. Grâcié, il revient en France à la fin de l'empire : « J'étais, dit-il, de cette petite troupe qui a donné l'assaut à la caserne des pompiers de la Villette... Seulement, là, on a fait une bêtise. On a tué un pompier sans nécessité. J'ai été pris, jeté en prison, mais le Gouvernement du Quatre-Septembre nous a mis en liberté, d'où j'ai conclu que nous avions bien fait d'attaquer cette caserne et de tuer ce pompier, même sans nécessité. » Et comme il avait l'insurrection dans le sang, il fut de la Commune. « Maintenant, déclara-t-il au conseil de guerre qui va le juger, vous me dites que cette insurrection n'était pas légitime... C'est possible, mais je ne sais pas trop pourquoi... Je recommence à m'embrouiller, moi, dans ces insurrections qui sont un crime. Je ne vois pas bien la différence. »

Par ce portrait de l'insurgé, où l'on devine tant de compréhension, de clarté, de pitié, Halévy a répondu à l'avance à ceux qui eussent été peinés de voir en M. Cardinal, Homais détestable et père proxénète, un républicain se réjouir, sans plus ni moins de justice, en clamant de Voltaire et de Rousseau, alors eût pu en faire un partisan de l'empire ou de la royauté. Mais Halévy mettait en pratique la noble devise du grand philosophe-poète Jean-Marie Guyau : « Tout aimer pour tout comprendre, tout comprendre pour tout pardonner. » La pre-

mière partie de « Criquette » montre également quelle sympathie il éprouvait pour ce peuple parisien si ignoré, si calomnié, dont le plus grand défaut et le moins signalé est la vanité qu'on fait naître et qu'on développe en lui les flatteries des politiciens. Tant de promesses non réalisées, tant de beaux rêves suivis de réveils sans soulagement, tant d'efforts qui paraissent inutiles ont suscité dans nos faubourgs l'idée que le suffrage universel a fait faillite, ou du moins qu'il n'a, comme toutes les révolutions, profité qu'à la classe bourgeoise. C'est par un mode de groupement d'où la politique est exclue, par l'action syndicale, puissante dès ses débuts, mystérieuse et inquiétante dans son avenir, que le peuple désabusé, résolu à ne plus compter que sur lui-même, entend désormais arriver, sans secours supérieur, à la conquête de sa place au soleil. Puisse-t-il ne pas voir surgir de ses propres rangs des chefs qui deviendront des maîtres, puisse-t-il ne pas s'apercevoir un jour qu'il aura seulement déplacé la tyrannie en cherchant la liberté.

Je m'excuse, messieurs, de cette digression, mais je pense que, tout de même, si Halévy écrivait aujourd'hui « la Famille Cardinal », il lui faudrait introduire dans le dialogue des petites danseuses une série de mots à son époque imprévus, tels que : revendications ouvrières, journée de huit heures, droit de

grève, etc. Et c'est peut-être là, après tout, une marque de progrès.

A décrire les mœurs d'alors qui étaient moins sévères, Halévy refusa de s'indigner. En philosophe indulgent et apitoyé, il se bornait à sourire. La révolte de certains se serait traduite par des déclamations, mais Halévy avait horreur de tout ce qui était bruyant, et il pensa sans doute qu'il serait suffisant de montrer les actes de cette singulière famille, pour exprimer tout ce qu'ils avaient provoqué en lui de dégoût et d'aversion.

J'arrive enfin à l'abbé Constantin. C'est un des plus grands succès de librairie de notre époque, puisque trois cents éditions ne l'auront pas épuisé. Et ce livre doux, rose, tendre, qu'on a pu accuser d'être trop doux, trop rose, trop tendre, c'est — je supplie qu'on ne s'étonne pas avant d'avoir entendu mes explications — c'est un acte de courage. Qu'on se reporte, en effet, à l'époque où il a été publié, en 1882. Le naturalisme faisait rage. Emile Zola fut, comme chacun sait, un des derniers romantiques. Et si la poésie est la transposition et l'exaltation de la vérité, c'est par la quantité de poésie qu'ils contiennent que les livres comme « Germinal » ont imposé à l'admiration générale les œuvres du grand ouvrier de lettres. Mais une horde d'épigrammes, incapables de se hausser à ce niveau, avides seulement de succès, crurent que la peinture inutilement répugnante de certains milieux, la descrip-

Les plus beaux Poèmes d'amour. L'amour dans la Poésie française, par G. Boissy et D. Folacci. 1 vol., 1 fr. 25. A. Fayard, éditeur, Paris.

Les auteurs ont fait œuvre bonne en nous donnant cette véritable histoire de l'évolution de l'amour en France, une histoire où les exemples poétiques, commentés, agrémentés de quelques anecdotes, mis en situation, constituent un arc de triomphe cythérien érigé à la gloire du double visage de l'amour : la sensualité et le platonisme.

Les noms des Fleurs trouvés par la Méthode simple. par P. Bonnier, 1 vol., 6 fr. Librairie générale de l'enseignement, Paris.

On ne saurait trop applaudir à la publication de cette flore. Il fallait bien un peu de botanique pour déterminer une plante avec les fleurs savantes que nous avions jusqu'ici à notre disposition. Avec cette flore populaire — par popularité, entendez tous ceux qui ne sont pas spécialistes — chacun pourra herboriser et cataloguer les fleurs qu'il rencontrera sur son chemin. Tous mes compliments à la librairie générale de l'enseignement pour cette publication.

L'Œuvre libertine des poètes du XIX^e siècle. Baudelaire, Verlaine, Gautier, etc. 1 vol., 7 fr. 50. Bibliothèque des Curieux, Paris.

On constatera qu'en France, au XIX^e siècle et même au XX^e siècle, des poètes, et non des moindres, ont pensé et pensé que l'on peut nommer les choses naturelles par leur nom, qu'il n'y a pas deux libertés, pas plus qu'il n'y a deux arts. Puisse ce recueil plaire à tous ceux qui aiment la franche gaîté gauloise. Ils béniront la mémoire de M. G. Ampécar qui a songé à les publier.

Dans son roman posthume, qui paraît chez Fasquelle, *le Glorieux et le Baudouin*, Edouard Rod a accompli ce miracle d'écrire, avec le compte-rendu de trois audiences de Cour d'assises, un livre de 370 pages, qui est une œuvre superbe, simple et poignante comme une tragédie antique.

Par une belle probité d'art, tout développement inutile ou étranger est écarté; l'étude porte uniquement sur la psychologie des assistants, témoins ou public, jury ou magistrats. Mais, surtout, elle se concentre sur la dangereuse mentalité professionnelle du président de Chambre et de l'avocat général. Tout, et leur conscience même, leur démontre l'innocence de l'accusé. Cependant, à la façon dont les débats sont menés, l'accusé ne doit d'être acquitté qu'à une surprise dans les votes des jurés.

Et c'est là que réside la portée très haute de la dernière œuvre d'Edouard Rod.

Notre collaborateur Jean Vermorel analysera prochainement ce dernier roman du maître regretté. Mme Blanche Sahuqué publie, chez Saurat, un roman, *L'Amour déçu*, dans lequel elle donne des impressions, et des sensations très modernes sur l'amour. Son roman est dédié « aux femmes qui cherchent dans la carrière théâtrale, non des satisfactions de vanité et de gloire éphémère, mais la réalisation d'un haut idéal d'art et l'affranchissement des douleurs de la vie et d'elles-mêmes ». *L'Amour déçu* contient des pages d'une originalité toute féminine.

Œuvre lyonnaise de « la Chanson »

Dimanche passé, cette œuvre intéressante donnait sa matinée annuelle dans le grand amphithéâtre de la Faculté, gracieusement mis à sa disposition par M. le Recteur.

Cette solennité, comme ses devancières, fut une véritable manifestation artistique. Placée sous la présidence d'honneur de M. le Maire de Lyon, honorée de la présence de nombreuses personnalités et se déroulant devant une salle archibondée, il ne pouvait en être autrement.

Mme Jean Bach-Sisley, retour de son voyage de conférences en Hollande, ouvrit la séance, et après les remerciements d'usage, donna la parole au conférencier.

Celui-ci, M. Gaillard, conseiller de préfecture, qui joint à ses qualités administratives, une rare érudition servie par une communicative élocution, charma littéralement ses nombreux auditeurs par la documentation remarquable de sa causerie sur « la Chanson à travers l'histoire ». Il en fit un long plaidoyer en faveur de la petite muse qui accomplit de si grandes choses, témoin la révolution belge de 1830, dont les premiers grondements suivirent un couplet théâtral qui avait électrisé les spectateurs, témoin aussi notre *immortelle* « Marseillaise » qui a retenti aux quatre coins du monde, sonnant l'heure attendue de la délivrance pour les esclaves et les opprimés ; témoin également cette longue liste de chansonniers qui, en Prusse, depuis Léna, jusqu'en 1870, ne cessa d'appeler sur nous la vengeance des Germains qui devaient se manifester de la tragique façon que l'on sait ; c'est la chanson qui fit l'Allemagne, et l'on a pu dire avec vérité que le « Rhin Allemand » de Becker avait plus fait pour notre défaite que la stratégie de de Moltke.

Une longue ovation montra à M. Gaillard le plaisir qu'il avait procuré à la brillante assistance et une partie concertante suivit immédiatement, au cours de laquelle on entendit les jeunes filles de l'œuvre, qui, sous la direction de Mlle Joye, leur si dévouée professeur, exécutèrent trois œuvres vraiment remarquables : « Nymphes et Sylvestres », de Bernberg ; « Le Nil », de X. Leroux, avec accompagnement d'orchestre, et enfin « L'Étoile », de Maréchal.

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE HEBDOMADAIRE
Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 fr. de livres par an).

Sommaire du N° du 4 juin
Partie littéraire :
Lucien Hubert : Le Développement industriel de l'Allemagne contemporaine. — Samuel Rocheblave : Les Amours d'un héros : Agrippa d'Aubigné et Diane Salviati. — Robert Valléry-Radot : Leur Royaume (II). — Jean Monval : Victor Hugo et François Coppée. — Elisabeth de La Sauge : Poèmes. — Henry Bordeaux : La Vie au théâtre.
Les Faits et les Idées au jour le jour. — Revue des revues étrangères. — La Vie mondaine et familiale. — La Vie musicale. — La Vie pratique et médicale. — La Vie sportive. — La Vie financière.

Partie illustrée :
L'Académie Française. — Diane Salviati et Agrippa d'Aubigné. — Le développement industriel de l'Allemagne. — Statutes. — Aviation. — Les manifestations à l'École de médecine. — Les morts. — Actualité. — La catastrophe du « Pluviose ».
L'Instantané, partie illustrée de la « Revue Hebdomadaire », tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

UN NOUVEAU TRAITEMENT DU TABES, avec quelques considérations sur la répercussion centrale des irritations périphériques, par le Dr H. Jaworski, de la Faculté de médecine de Paris et de la Faculté de médecine de Lemberg (Autriche), médecin et chirurgien de la Faculté de médecine de Lima (Pérou), et du Royaume d'Espagne. — Paris, A. Maloine, éditeur, 25 et 27, rue de l'École-de-Médecine. — Un vol. in-18 Jésus de 214 pages. Prix, 3 fr. 50.

Dans cet ouvrage excessivement intéressant et renfermant des études tout à fait nouvelles, l'auteur, sur un sujet bien peu connu encore, s'est efforcé d'être positif, n'avancé que ce qu'il a vu, affirmant que ce qui peut être prouvé et s'écartant le plus possible du domaine douteux de l'hypothèse.

Après avoir passé en revue tous les traitements classiques du Tabes, il expose la théorie et la méthode de traitements dont il avait assisté à une heureuse application à l'hospice de la Salpêtrière.

L'auteur rappelle ensuite les travaux de Jacquet, les expériences d'Esger, celles de Bonnier entre autres qui semblent justifier l'action de ce nouveau traitement. Celui-ci agit surtout par voie réflexe.

Enfin, l'auteur cite un grand nombre d'observations antérieures faites à l'étranger et une série d'observations personnelles, commencées à la Salpêtrière continuées ensuite à sa clinique.

Il termine en faisant une critique de ces observations et en présentant des conclusions.

De ces conclusions, il résulte que ce nouveau traitement agit surtout sur les troubles de la sensibilité profonde, mais qu'il possède aussi une action incontestable sur la maladie elle-même.

La guérison pratique s'est même produite dans un certain nombre de cas. L'auteur croit aussi que l'application de cette méthode n'est pas exclusive aux Tabes et qu'elle peut être étendue au traitement d'un certain nombre d'autres maladies.

Ce livre mérite d'être connu de tous les médecins, car la question, peu étudiée encore, commence cependant à passionner le monde savant.

L'ouvrage du docteur H. Jaworski, qui n'est qu'une étude préliminaire, coordonne toutes les observations faites jusqu'à ce jour et ouvre le champ à toute une série d'expériences nouvelles.

TABLEAU DES EXAMENS

ÉPREUVE PRATIQUE DU QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Candidats : MM. Razou, Séry, Chénelot, Landret, Vittoz, Maix, Russo, Longuet, Ballet, Vuillemoz, Georges, Rémy, Chapuis, Maux.

Le lundi 6 juin, à 2 heures, sous la surveillance de M. Et. Martin. (Laboratoire de médecine légale).

DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Morat, président ; Regaud, Nogier.

Candidats : MM. Corret, Brissaud (E.-Al.), Faguin, Nadir.

Le lundi 6 juin, à 5 heures. (Salle des Examens, n° 2.)

QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Sambuc, Etienne Martin.

Candidats : MM. Razou, Séry, Chénelot, Landret, Vittoz.

Le lundi 6 juin, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Candidats : MM. Stephanopoli, Albertini, Maire, Dumas (Mce), Montaz, Soulier.

Le mardi 7 juin, à 9 heures et demie du matin. (Salle des Examens, n° 2.)

TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie)

Jury : MM. Pollosson (M.), président ; Tixier, Commandeur.

Candidats : MM. Bardin (Ch.), Champel, Bourgeon (R.).

L'ARGUS DE LA PRESSE
le plus ancien bureau de coupures de journaux, est entré dans sa 29^e année d'existence.

L'Argus de la Presse est en relations avec les journaux du monde entier.

L'Argus fournit chaque jour plus de douze mille extraits de journaux aux représentants les plus divers de l'activité humaine.

On trouve toujours à l'Argus de la Presse l'accueil le plus pressé et l'esprit le plus large, au point de vue des règlements de compte.

Ecr. rue du Faubourg-Montmartre, 37, rue Bergère, Paris (IX^e).
Adr. télégraphique : Achambure, Paris.

TABLEAU DES EXAMENS

Le mardi 7 juin, à 5 heures, épreuve de médecine opératoire au Laboratoire, pour les deux premiers candidats, puis oral pour tous les candidats. (Salle des Examens, n° 2.)

QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Florence, président ; Lesieur, Etienne Martin.

Candidats : MM. Maix, Russo, Longuet, Ballet, Vuillemoz.

Le mardi 7 juin, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury : MM. Courmont (J.), président ; Collet, Etienne Martin.

Candidats : MM. Georges, Rémy, Chapuis, Maux.

Le mercredi 8 juin, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

THESE

Histogénèse des gommages syphilitiques de la peau. — Rôle de la phlébite.

Jury : MM. Nicolas, président ; Bérard, Courmont (P.), Lesieur.

Candidat : M. Laurent.

Le samedi 11 juin, à 5 heures. (Salle des Examens, n° 2.)

THESE

Essai sur la physiologie de la contraction utérine.

Jury : MM. Pollosson (A.), président ; Commandeur, Pafel, Voron.

Candidat : M. Rhenier.

Le samedi 11 juin, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

Union des Métallurgistes

LYON, 2, Place Gailleton, 2, LYON

INSTRUMENTS de CHIRURGIE

MOBILIER ASEPTIQUE, ÉLECTRICITÉ MÉDICALE

Installations d'hôpitaux et de cliniques. Etudes et devis sur demande

En raison du mode d'Association et du peu de frais généraux que nous avons, il nous est permis de livrer notre marchandise à des PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.

AUX GALERIES MODERNES - Edmond VESIN

55, Place de la République, LYON

ACCESSOIRES POUR CYCLES, AUTOS ET MOTOS

Seuls constructeurs des

CYCLES "FULGOR"

Modèles garantis recommandés

à roue libre et freins pneus Dunlop... 180 fr.

à deux ou trois vitesses... 210 et 225 fr.

Agence de la MOTO-RÈVE

Bicyclette à moteur

1 cylindre à magnéto... 725 fr.

2 cylindres à magnéto... 875 fr.

SOMMAIRE

DU NUMÉRO DU LYON UNIVERSITAIRE

N° du 20 mai 1910

1. L'Enseignement du dessin et la méthode intuitive.
2. Nos Facultés.
3. Médecins aliénistes.
4. Conférences, cours publics.
5. Ecole centrale lyonnaise.
6. Questions pédagogiques.
7. Les étudiants des Universités.
8. Société pédagogique des langues modernes.
9. L'Enseignement de l'histoire régionale.
10. Association des Anciens Elèves du Lycée.
11. Herborisation publique.
12. Du trouble comme motif de suspicion.
13. Publications lyonnaises.
14. Révelations.
15. Bibliographie.
16. Feuilleton : Discours de M. Brieux.

N° du 27 mai 1910

1. Le drame en France au XVIII^e siècle.
2. Conseil de l'Université.
3. Conférences, cours publics.
4. Association pédagogique des langues modernes.
5. Premier Congrès de l'Internat français.
6. Voyage d'études en Allemagne.
7. De la puissance colonisatrice du Français.
8. Les Livres.
9. Session d'exams.
10. Publications lyonnaises.
11. Admission à l'Ecole polytechnique.
12. Tableau des exams.
13. Feuilleton : Discours de M. Brieux.

Deutsche Übersetzungen

TRADUCTIONS

D'ALLEMAND

faites avec soin et à des prix très modérés. — S'adresser par écrit à M. J. JANIN, correcteur à l'imprimerie Welter et C^e, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

CHOCOLAT MENIER

CACAO - MENIER

TAILLEUR CIVIL ET MILITAIRE

Maison fondée en 1855

J. RUETTARD Fils

61, Rue de la République

Téléph. 43-24 LYON Téléph. 43-24

Spécialité d'uniformes pour officiers de réserve — Officiers du cadre auxiliaire, Médecins, Pharmaciens, etc.

Décorations françaises et étrangères

—————

AU CHEVAL BLANC

Spécialité de Linoléum pur liège

et Incrusté, Tapis, Moquette, Toile cirée

Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques

BÉRARD

La plus ancienne de Lyon, fondée en 1810

32, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

TÉLÉPHONE 43-39

—————

VÉRITABLE CITRONNADE BIGALLET

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du Journal, 3, rue Stella, Lyon.

Echos des Spectacles

THEATRE DES CELESTINS. — Mme Sarah-Bernhardt et sa compagnie du théâtre Sarah-Bernhardt donnera, aux Célestins, quatre représentations de ses deux grands succès aux dates suivantes : Lundi 6 juin, le « Procès de Jeanne d'Arc », pièce en 4 actes, d'Emile Moreau ; mardi 7 juin, l'« Aiglon », pièce en 6 actes, en vers, d'Edmond Rostand ; mercredi 8 juin, le « Procès de Jeanne d'Arc » ; jeudi 9 juin, l'« Aiglon ». La location est ouverte pour ces quatre représentations.

OLYMPIA MUSIC-HALL. — Réunir dans un seul programme des célébrités artistiques telles que Marcelly, Suzanne Chevalier ; des attractions aussi prodigieuses que les Silvas ; la troupe A. Will ; Walter et Belly ; le professeur de l'écrou ; des vedettes réputées comme de Linska ; Louise d'Ax ; Bérard ; de bons artistes de la valeur de MM. Deville, Libret, G. Paul, etc., est une chose assez rare dans les music-halls de province, et pendant tous les soirs à l'Olympia on peut apprécier ces numéros extraordinaires et passer d'exquises heures dans ce cadre de fraîcheur et de verdure qui s'appelle l'Olympia. On ne saurait laisser échapper l'occasion d'entendre Marcelly, le plus réputé de nos chanteurs, qui, en peu de temps, s'est acquis une immense popularité ; Suzanne Chevalier, la grande étoile des Ambassadeurs de Paris qu'on ne se fatigue pas d'écouter et qui, chaque soir, doit interpréter jusqu'à huit de ses jolies chansons.

Comme attractions, on est servi à souhait, autant par la variété que par l'extraordinaire, avec les sensationnels Silvas, les fameux pompiers portugais dans leurs audacieux exercices sur échelle verticale ; la troupe A. Will est d'une gaieté abracadabrante et d'une surprenante adresse avec une scène de cyclistes comiques, sauteurs, dans une cour de ferme anglaise ; Walter et Belly, acrobates intrépides, font l'admiration générale ; le professeur Etocet et ses chiens dressés soulèvent d'unanimes bravos pour la docilité et l'adresse de ses élèves de la race canine. Avec quel charme n'écoutez-vous pas les bons artistes de la troupe lyrique aussi grand et légitime succès du joyeux troupier Bérard, des esquisses cantatrices de Linska, Louise d'Ax, des excellents chanteurs de Linska, Deville, Libret, G. Paul, etc. — Dimanche 5 juin, grande matinée. Jeudi 9 juin, matinée à prix réduits. Vendredi, six débuts. — Prochainement, Mayol, le premier chanteur comique du monde.

CINEMA-PATHE-GROLEE. — Spectacle choisi pour les familles. Actualité et toutes les nouveautés « Pathé frères ». Orchestre symphonique. En matinée, séances d'une heure, de deux heures et demie à six heures et demie. Le soir, grande séance de huit heures et demie à onze heures.

IDEAL-CINEMA (83, rue de la République). — Toutes les actualités intéressantes, spectacle tour à tour instructif, dramatique et amusant, mais toujours moral, spécialement choisi pour les familles entièrement renouvelé tous les vendredis. Séances continues de 3 heures à 11 heures du soir. Jeudi, dimanche et fêtes, à 2 heures.

CAVEAU PARISIEN (2, rue Stella). — Tous les soirs, le cabaretier chansonnier Henri Drollez, des Quat'z Arts de Paris ; D'Aydrag, dans son répertoire ; Muriot, pianiste accompagnateur. Poètes chansonniers lyonnais dans leurs œuvres.

GUIGNOL DU GYMNASE. — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié. Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 2 heures. Tous les mardis, classique.

GUIGNOL DU PASSAGE DE L'ARGUE. — Tous les soirs : « Guignol Chanteclerc », parodie en trois actes, par L. Granier. Jeudis et dimanches, matinée à 2 h.



CHEMINS DE FER P.-L.-M.

STATIONS THERMALES DESSERVIES PAR LE RESEAU P.-L.-M. : Aix-les-Bains, Châtillon (Riom), Evian-les-Bains, Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Uriège (Grenoble), Royat (Clermont-Ferrand), Thonon-les-Bains, Vichy, etc. — Billets d'aller et retour collectifs (de famille), 1^{re}, 2^e, 3^e cl., valables 33 jours, avec faculté de prolongation, délivrés du 1^{er} mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble. Minimum de parcours simple, 150 kilomètres. Prix : les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et les suivantes d'une réduction de 75 %. Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire. Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Il peut être délivré, à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

CARTES D'EXCURSIONS (1^{re}, 2^e et 3^e cl., individuelles ou de famille), dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes. — Emission dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 sep-

tembre. Ces cartes donnent droit à la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie ; un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus de 0 fr. 065 en 1^{re} classe, 0 fr. 045 en 2^e classe, 0 fr. 03 en 3^e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2^e carte, 10 %, 3^e carte, 20 %, 4^e carte, 30 %, 5^e carte, 40 %, 6^e carte et les suivantes, 50 %.

La demande de cartes doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris : 6 heures avant le départ du train ; trois jours à l'avance dans les autres gares.

BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE. — Billets d'aller et retour, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, à prix réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. du 15 mai au 1^{er} octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après : Agay, Antibes, Baudol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golfe-Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, St-Cyr-la-Cadière, Saint-Raphaël-Valescure, Toulon et Villefranche-sur-Mer. — Validité, 33 jours, avec faculté de prolongation. — Minimum de parcours simple, 150 kilomètres.

1^{er} Billets d'aller et retour individuels : Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2^{es} Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes : Prix : La première personne paie le tarif général ; la 2^e personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 3^e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %. Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire. — Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance, à la gare de départ.

la gare de Paris P.-L.-M., et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Ci-après, à titre d'exemple, l'indication d'un voyage circulaire au départ de Paris : Itinéraire (81-A-2) : Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand),

BILLETS DE VOYAGES CIRCULAIRES EN ITALIE. — La Compagnie délivre toute l'année, à Cette, Nîmes, Tarascon (ou Cette, Le Callar, St-Gilles), Marseille, Vintimille, San-Remo, Gênes, Novi, Alexandrie, Mortara (ou Voghera, Pavie), Milan, Turin, Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon, Dijon, Paris. — Ce voyage peut être effectué dans le sens inverse.

Prix : 1^{re} classe, 191 fr. 50 ; 2^e classe, 139 fr. 85. — Validité : 60 jours. — Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR, DE VACANCES, A PRIX RÉDUITS (1^{re}, 2^e et 3^e classes), délivrés, du 15 juin au 15 septembre, aux familles d'au moins trois personnes. Validité : jusqu'au 5 novembre 1910. Minimum de parcours simple, 150 kilomètres.

— Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %. — Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire. — Faire la demande de billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Des billets de même nature sont délivrés de toutes gares des réseaux de l'Est, du Nord et de P.-L.-M., pour toutes les gares de chacun de ces réseaux.

VOYAGES A ITINÉRAIRES FACULTATIFS DE FRANCE EN ALGÉRIE, EN TUNISIE ET AUX ECHELLES DU LEVANT ET VICE-VERSA. — Carnets individuels ou collectifs, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés pour voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux métropolitains, algériens et tunisiens ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Compagnie Touache), par la Société Générale de Transports maritimes à vapeur ou par la Compagnie des Messageries Maritimes. Ces voyages doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens. Minimum de parcours sur les réseaux métropolitains : 300 kilomètres. Les parcours maritimes doivent être effectués par l'une seulement des quatre Compagnies de navigation effectuées à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation. Validité : 90 jours ; 120 jours lorsque les carnets comprennent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries Maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément. Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours. Demander les carnets cinq jours à l'avance à la gare de départ. Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS

recommandés

Par le LYON UNIVERSITAIRE

LIBRAIRES	PRODUITS PHARMACEUTIQUES
Henry Georg, 36, passage de l'Hôtel-Dieu, Librairie des Facultés de Lyon, reçoit toutes les nouveautés.	A. Maloin, 6, Rue de la Charité, Lyon. — Grande Librairie médicale, scientifique & industrielle.
P. Morand, 19-28 rue du Plat, Librairie, Papeterie, Imprimerie.	M. Rambaud-Collet, r. Vendôme, 109, 111-113, p. c. Morand. Prix modérés.
	Les Hypophosphites du Dr Churcill, contre la tuberculose, anémie, neurasthénie. Pharmacie Swann, rue Castiglione, 42, Paris.

Les recouvrements de cette publicité seront faits par l'Imprimerie WALTENER & C^e, après la première insertion.

La Compagnie P.-L.-M. publie un album artistique concernant la Côte d'Azur, la Corse, l'Algérie et la Tunisie. Cet album, qui renferme, avec 10 cartes postales illustrées facilement détachables, des vues en simili-gravure, est mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des principales gares du réseau, il est envoyé également à domicile sur demande accompagnée de 0 fr. 60 en timbres-poste, et adressée au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot.

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

L'Annuaire de l'Université ou Livret de l'Étudiant pour l'année scolaire 1909-1910, vient de paraître.

Cette brochure, publiée par le Conseil de l'Université et complètement mise à jour, contient, avec la liste du personnel enseignant de l'Université, toutes les indications qui peuvent être utiles aux étudiants : tableaux des cours, notices sur les bibliothèques, musées et laboratoires de l'Université, règlements scolaires de chaque Faculté, tarifs des droits d'études, d'examen et de diplômes, programmes des examens et concours, liste des auteurs à expliquer pour la licence ès lettres, l'agrégation des lycées et le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

Le Livret de l'Étudiant est en vente chez les libraires et dans les Facultés, au prix de 0 fr. 50.

UN PROGRÈS RÉEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser : A. MM. H. DE LA GRANDVILLE et A. BONDIT, directeurs, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Les numéros portant le millésime de l'année précédente sont vendus UN FRANC.

IMPRIMERIE WALTENER
Rue Stella, 3
THÈSES
DE DROIT ET DE MÉDECINE

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES

Location, Réparation, Installation

Maison V^{ve} ROBIN & ses Fils

Fondée en 1855

Atelier et Magasin : 38, Quai Gailleton, LYON (Ancien Quai de la Charité)

Conditions spéciales pour les Étudiants et les membres de l'Université lyonnaise

Les annonces et réclames sont reçues au bureau du journal, 3, rue Stella, Lyon.

Le propriétaire-gérant : PAUL MALOT

Imp^r WALTENER et Cie, 3, rue Stella, Lyon.

GRANDE FABRIQUE de PARIS

MAISON HENRI ESDERS

67 et 69, rue de la République — 20 à 24, rue Comfort — LYON —

EXPOSITION

DE NOS

Complets pour hommes. . 19, 25, 32, 38, 45
Pardessus demi-saison. . 21, 26, 32, 38, 45
Complets p. jeunes gens : 15, 17 50, 22, 28, 34

CHOIX IMMENSE DE

DRAPERIES HAUTES NOUVEAUTÉS

pour Vêtements sur mesures

Envoi franco de notre catalogue contenant 23 échantillons

ADRESSES ET JOURS DE RÉCEPTIONS

Tout Lyon-Annuaire des Salons du Sud-Est pour 1910

LYON — GRENoble — VILLEFRANCHE
VIENNE — SAINT-ÉTIENNE

En Vente :

RÉDACTION DU TOUT LYON
Rue de la République, 45. — Téléphone : 31-79
CHEZ LES LIBRAIRES

Prix 6 Fr.

Hors Concours DEMANDEZ PARTOUT LE

SUC SIMON

Liqueur Select Très Digestive DÉLICIEUSE A L'EAU GLACÉE

MAISON BÉNEVOLO

Breveté S. G. D. G. — 15 Médailles Or
J. DENEUX, Gendre, Successeur
LYON, 48, Rue de la République
OPTIQUE SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE
Verres Isométriques
INSTRUMENTS D'OPHTHALMOLOGIE
MÉTÉOROLOGIE, PHYSIQUE, MATHÉMATIQUES
Jumelles Théâtre, Courses, Campagne. — Stéréo-Jumelles à prismes toutes marques
Thermomètres Médicaux contrôlés par l'Etat
GÉNÉLOGIE : Ebulioscopes pour l'essai des vins
DENSIMÈTRES — PÈSES pour tous liquides
JOUETS SCIENTIFIQUES — LUNETTES POUR AUTOMOBILISTES

La SUPPRESSION des POMPES DE TOUS SYSTÈMES

et Couverture des Puits ouverts PAR LE DESSUS de Puits de SÉCURITÉ ou ÉLÉVATEUR D'EAU à toutes profondeurs

Le D^r Durieux conseille, pour avoir toujours de l'eau saine, d'employer le Dessus de Puits de Sécurité qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint ni la gelée, ni la sécheresse, ne pose ni pour le fonctionnement, système breveté hors concours dans les Expositions, ne piquet sans frais, et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix 150 fr.
Paiement après satisfaction.
Le plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité s'il ne convient pas.
Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata du Journal Officiel concernant la loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903.

S'adresser à MM. L. JONET & C^e à RAISMES (Nord)

Membre de la Société d'Hygiène de France.
Fournisseurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de la Loire et de la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes.
Membre du Jury, Hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900.

Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

LES ANNONCES SONT REÇUES
Aux Bureaux du Journal

3, rue Stella, 3, Lyon

MAISON FONDÉE EN 1708
WALTENER & C^e
3, Rue Stella, 3
ET RUE GROLEE, 14
(Près la Place de la République)
Téléphone 15-39

Maison à PARIS : 2, Place du Caire

Le Matériel le plus important et entièrement neuf

Propriétaires du Moniteur Judiciaire, imprimeurs du Lyon Universitaire et de nombreux journaux hebdomadaires, de Sociétés savantes, des Corporations de MM. les Officiers ministériels, du J^u Corps d'armes, etc., etc. impressions commerciales, administratives et de luxe. Actions, obligations, titres divers, chèques imprimés en noir ou couleur avec fond de sûreté.
Spécialité d'affiches de tous formats. — Journaux quotidiens sur rotatives. — Revues, albums, catalogues, prix-courants, etc.
Thèses, Statuts, Notices, Rapports, Mémoires livrés en quelques heures. — Outillage spécial pour ouvrages de luxe et en simili-gravure. Publications illustrées, spécialité d'affiches pour MM. les Officiers ministériels

RAPIDITÉ D'EXÉCUTION défiant toute concurrence

LE VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
est un
PUR JUS DE VIANDE DE BOUF
TRÈS CONCENTRÉ
dont l'utilité dans la Cuisine journalière est incontestable.
SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET MARCHANDS DE COMESTIBLES.

IMPRIMERIE
WALTENER & C^e
3, Rue Stella, LYON

SPECIALITÉ D'IMPRESSION

DE

THÈSES
de Droit et de Médecine
Téléphone 15-39

L'ENVELOPPE-TOURISTE

L'ENVELOPPE-TOURISTE ILLUSTRÉE, spécialement créée pour favoriser l'essor du Tourisme en France.

L'ENVELOPPE-TOURISTE est d'intérêt local dans chaque ville. Tous les Commerçants sont intéressés à répandre L'ENVELOPPE-TOURISTE qui porte au loin la réputation et les avantages que l'on trouve dans leur Ville, à l'aide d'une série de vues et de notices imprimées sur l'ENVELOPPE-TOURISTE.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

S'adresser à l'Imprimerie WALTENER & C^e
2, place du Caire, PARIS

LYON UNIVERSITAIRE

HEBDOMADAIRE

RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS et ANNONCES : Rue Stella, 3, LYON

Bulletin de Souscription

Je soussigné (1)
demeurant à (2)
désire m'abonner pour un an au "LYON UNIVERSITAIRE", moyennant la somme de sept francs payable à présentation de la quittance.

Signature : _____, le _____

(1) Nom et prénom.
(2) Adresse.

NOTA. — Préférer de détacher et de retourner ce bulletin, revêtu de votre signature, à M. l'Administrateur du LYON UNIVERSITAIRE, Rue Stella, 3.